

CHARTRE DE L'UTILISATION DE L'IPAD

MISE À DISPOSITION DES *IPADS*

L'établissement fournit un *iPad* et ses accessoires (sous contrat de location avec la banque BNP) à chaque élève lors de son entrée au collège.

L'*iPad* est distribué en présence d'un professeur et d'un adulte de la commission numérique. Le pack comprend :

- ✓ un *iPad* et sa boîte d'emballage *Apple*,
- ✓ une housse de protection,
- ✓ un chargeur et un câble *Apple*.

Cette mise à disposition est valable pendant toute la période durant laquelle l'élève est scolarisé au sein du collège Assomption Montpellier.

L'établissement reste propriétaire de la tablette et de ses accessoires tant que :

- l'élève est inscrit au collège,
- le montant de la scolarité n'a pas été soldé.

Une fois toutes les conditions remplies la tablette devient propriété de la famille. Elle sera débloquée si toutes les factures ont été réglées en totalité.

En cas d'arrivée en cours de scolarité ou de départ anticipé, des cas particuliers de financement et/ou de restitution s'appliqueront.

Un logiciel de gestion à distance ("*JAMF*") est mis en place afin de gérer et de simplifier l'installation d'applications, la mise en place de restrictions et de paramètres de sécurité propres à l'établissement. Une version "*JAMF Parents*" est disponible pour la mise en place d'un contrôle parental hors temps scolaire. Un tutoriel d'utilisation sera envoyé aux familles courant septembre.

L'élève accepte :

- ☆ l'installation d'applications ainsi que la supervision de la tablette, même s'il en est dépositaire pour l'année,
- ☆ l'intégration du logiciel *JAMF* au sein de la tablette, impliquant des restrictions d'utilisation dans et hors de l'enceinte de l'établissement.

En cas de panne et/ou de maintenance technique :

- utiliser le QRcode sur l'écran de verrouillage de l'*iPad* répondant à la plupart des problèmes rencontrés,
- s'adresser aux référents numérique Mme Leclercq et M. Gros, par Ecole Directe ou directement en "salle 114" (à côté du bureau de Madame Frances).

L'ÉLÈVE S'ENGAGE À :

BATTERIE



Charger l'iPad à au moins à 90% en arrivant sur l'établissement.

Eteindre l'iPad quand il n'est pas utilisé (sur le temps méridien, aux récréations, ...) afin de maintenir la batterie en bon état.

PARAMÈTRAGES



Se connecter seulement avec l'identifiant iCloud donné par l'établissement.

Ne faire aucun changement de paramètre (ex : mettre un compte personnel).

USAGE DE L'IPAD AU COLLÈGE

Utiliser l'iPad seulement quand l'adulte le demande (en classe, en salle d'étude, ...).



Posséder un contenu exclusivement réservé à un usage éducatif (pas de photos personnelles, de jeux, d'envoi d'AirDrop non autorisé, pas d'utilisation sur la cour de récréation...).

RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ



Mettre en sécurité l'iPad :

- . en le laissant dans sa coque de protection,
- . en le transportant dans et au milieu du sac (entre deux cahiers et/ou classeurs rigides ; le sac ne devant pas être laissé au milieu de la cour).

En cas de perte ou de vol : Veuillez prévenir les référents numérique immédiatement.

En cas de casse : une franchise de 90€ sur le contrat d'assurance est à la charge des familles, afin de prévoir la réparation et le changement de l'iPad.